



# LES 7 PONTS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE BÉDOUÈS-COCURÈS - PRINTEMPS 2016



Un Tarn bien agité au mois d'Avril

## **-Un budget particulier pour une année particulière-**

La préparation du budget primitif n'a pas été chose aisée. Avec Karine Pastre, nous nous sommes heurtés à plusieurs difficultés pour rapprocher les budgets des 2 communes, entre autres:

- des dépenses ou des recettes identiques qui n'étaient pas enregistrées sur les mêmes lignes budgétaires.
- des mouvements de 2015 ont « glissé » sur 2016, en raison du blocage des comptes en fin 2015 et début d'année 2016, blocage dû à la création de la commune nouvelle. D'où la difficulté d'avoir des éléments fiables de comparaison.

Notre budget a été monté avec prudence au vue de ces incertitudes, les résultats 2016 nous permettront d'établir un budget 2017 plus précis.

La commune de Bédouès s'est retrouvée en 2015 dans une situation financière difficile

du fait de travaux d'adduction d'eau à Salièges dont le coût final a doublé par rapport à l'estimation initiale. Cela a amené la commune à prendre une ligne de trésorerie de 50 000€. A noter que Bédouès est restée en 2015 dans l'attente d'une subvention d'environ 24 000€ suite à l'incendie de la mairie. Mais la commune a profité d'un versement d'environ 27 000€ de Veolia (qui aurait dû être fait au SIVOM) ce qui a amélioré artificiellement sa trésorerie. Notons enfin que l'endettement global de Bédouès est plus faible que celui de Cocurès, les emprunts courant sur des périodes moins longues.

A Cocurès, une approche volontariste durant un an, consistant à réduire au maximum les frais de fonctionnement et à bloquer les investissements, a permis de dégager environ 100 000€ d'excédent afin de financer dans de bonnes conditions les travaux de la grange « Combemale ».

Notre budget primitif 2016 prévoit un certain nombre d'investissements qui ne seront réalisés que dans la mesure où les subventions seront accordées, et selon les capacités de notre trésorerie. Il y a lieu également d'anticiper par la prise d'un emprunt dans de bonnes conditions, le fait que les subventions sont maintenant versées avec un délai qui peut atteindre deux ans.

Nous devons concentrer nos investissements sur des projets qui à terme génèrent des rentrées d'argent pour la commune, la part de l'Etat dans nos recettes devant hélas continuer à décroître, malgré l'embellie de deux ans que nous assure la création de la commune nouvelle. Le projet de la grange Combemale permettra de mettre en location la mairie actuelle de Cocurès, de même que le projet de réhabilitation de l'ancien foyer rural de Bédouès lui aussi destiné à la location.

André Roux

## Synthèse comptes administratifs

CM du 24 mars 2016

(hors CCAS)

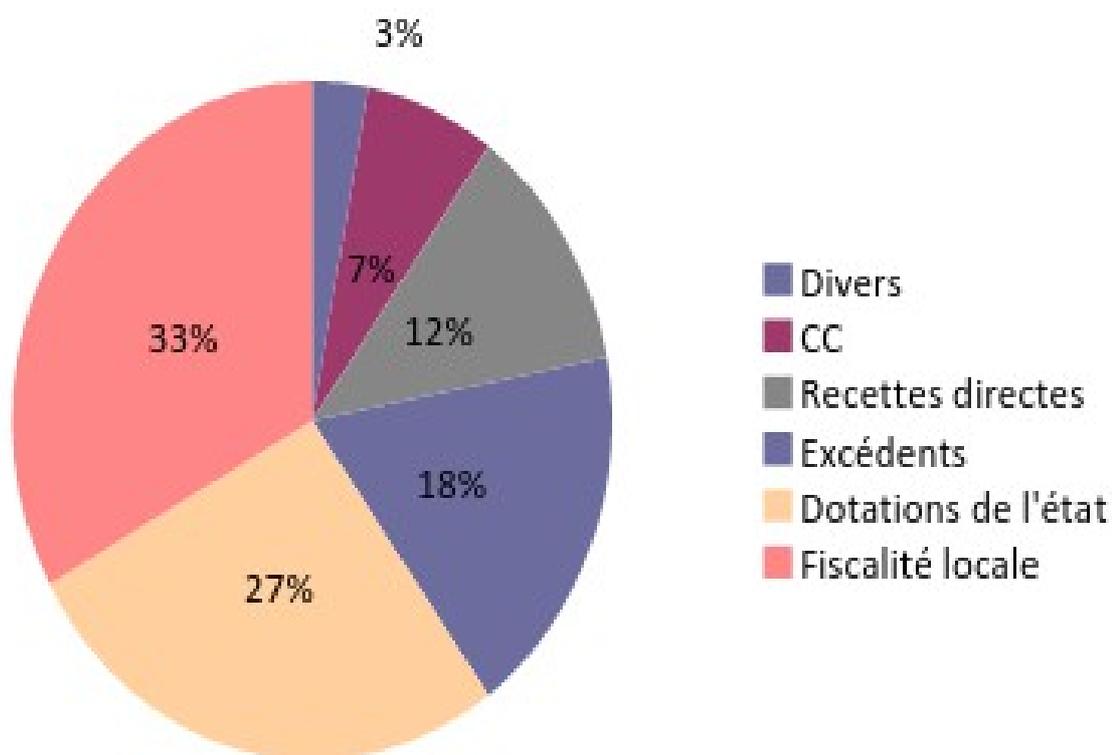
		BEDOUES 2015	COCURES 2015
FONCTIONNEMENT	<i>Dépenses</i>	311 142,79	153 992,17
FONCTIONNEMENT	<i>Recettes</i>	354 713,27	250 062,50
INVESTISSEMENT	<i>Dépenses</i>	148 806,77	64 434,76
INVESTISSEMENT	<i>Recettes</i>	107 204,00	76 329,39
Bilan		1 967,71	107 964,96

## COMMUNE NOUVELLE

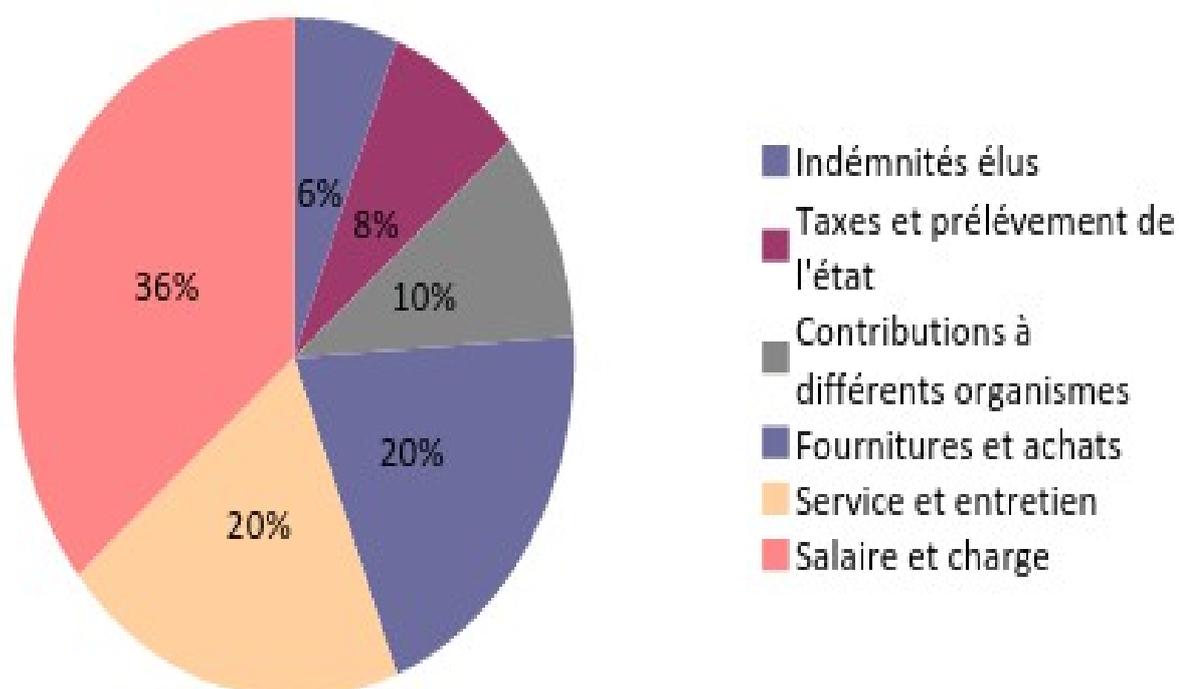
EXCEDENT GLOBAL CA: 109 932,67 €

Trésorerie à ce jour: 130 000 €

## Recettes de Fonctionnement



## Dépenses de fonctionnement



# LE POINT INFO

---

## NOTRE NOUVEAU BLASON

Il a pris sa place sur la bannière du bulletin municipal « les 7 ponts », voici notre nouveau blason.

Alors que nos deux anciennes communes venaient de fusionner, Monsieur Jean-Claude Molinier s'est attelé à la création d'un nouveau blason pour la commune nouvelle Bédouès-Cocurès. Ce passionné d'héraldique, la science des blasons, avait déjà conçu les blasons de vingt-neuf autres communes dont Cocurès en 2006 et Bédouès en 2011. Ces deux blasons sont en couverture du précédent numéro des 7 ponts. Ce gendarme de la brigade de Trèves dans le Gard a créé pour nous ce nouveau blason (ci-contre) gratuitement en janvier 2016.



Lorsque deux domaines fusionnent, la coutume en héraldique est de couper le blason en deux et reproduire les deux anciens dans chaque partie du nouveau. Mais le blason de Bédouès étant déjà coupé par le chaussé, il propose une version qui incorpore des éléments de Cocurès dans le blason de Bédouès.

La description savante de ce blason est la suivante « *De gueules, à une chèvre rampante d'or et quatre émanchures cousues en chef d'or ; à la chausse fascée ondée de sinople et d'azur et deux truites d'argent, affrontées en pal* ».

Le gueules et les émanches en chef d'or de quatre pièces proviennent des armes de la famille Grimoard donc Guillaume devint le pape Urbain V. Ce dernier fut baptisé dans l'église collégiale de Bédouès qu'il fit fortifier avant d'en faire le tombeau de ses parents. La reprise des armes d'une famille dans son intégralité est interdite pour les municipalités, c'est pourquoi nous n'en retrouvons que quelques éléments. La chèvre rampante d'or provient quant à elle des armes de la famille de Malbosc de Miral installée au château éponyme. La forme triangulaire de la chausse traduit le nom de Bédouès qui vient du pré-celtique « Bed » qui signifie « au creux de la vallée ». L'ondée rappelle les cours d'eau qui traversent l'ancienne commune de Bédouès (Le Tarn, Le Rûnes, ...) quand le sinople rappelle les parties forestières. Les truites proviennent des armes de Cocurès, elles font référence à la confluence du Tarn et du Briançon ainsi qu'à l'activité de pêche soutenue qu'a pu connaître la commune. Les deux branches de sapin fruitées d'or marque la

présence de forêts et le nom de la commune nouvelle est présente sur le listel d'argent. La couronne de tours signifie qu'il s'agit d'un blason de commune.

Nous remercions chaleureusement Monsieur Molinier de nous offrir le fruit de son travail, un travail de grande qualité qui permettra de continuer à rassembler les deux anciennes communes vers l'avenir commun de Bédouès-Cocurès.

## LA FLEUR ET LE PHYTO

Ce pourrait être le titre d'une fable moderne, c'est en réalité l'illustration de la lutte entre la nature et les pesticides dont nous devons tous prendre conscience.

Les produits phytosanitaires (ou pesticides) sont des polluants pour l'environnement et sont très nocifs pour la santé. Ils englobent les insecticides, les herbicides et les fongicides.

Nos anciennes communes de Bédouès et Cocurès, en adhérant à la charte du Parc National des Cévennes, s'étaient déjà engagées sur cet objectif. Nous n'avions fait qu'anticiper la « loi Labbé ».

Aujourd'hui cette loi va interdire tous ces produits pour les professionnels (auxquels sont assimilés les communes) à partir de 2017, et pour les particuliers à partir de 2019.

Il existait déjà des arrêtés plus ou moins connus et de ce fait plus ou moins respectés, un arrêté de 2006 qui interdit de traiter à moins de 5 mètres d'un cours d'eau et un arrêté de 2011 qui interdit de traiter avec certains produits sur les lieux ouverts au public.

Comment peut-on agir ?

Un outil existe le PAPPH (Plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles), il doit permettre de cartographier les risques pour l'environnement et pour la santé.

Face à ces interdictions il va surtout falloir modifier notre façon de voir les choses, parce que le désherbage à « l'huile de coude » (produit toujours autorisé) prend beaucoup plus de temps et il faudra faire des choix.

S'il y a des endroits où la « mauvaise herbe » peut donner une impression désastreuse d'abandon comme dans les cimetières, il y a d'autres lieux où nous devons l'accepter et se mettre dans la tête que l'herbe ce n'est pas sale et que sa couleur verte est plus agréable que le gris du béton, surtout dans nos communes rurales.

Pour aider nos employés communaux dans leur tâche il faudra peut-être utiliser des outils mieux adaptés. L'agence de l'eau Adour-Garonne ainsi que le Parc National des Cévennes sont prêts à nous aider financièrement, de manière très importante, dans ces investissements mais quoi

qu'il en soit il restera de l'herbe.

Parce qu'un un brin d'herbe vaut mieux qu'un cocktail de pesticides, passons en mode « Zéro Phyto » !

## OBJET TROUVÉ ?

Un vélo a été trouvé en bas du chemin du Terondet à Cocurès. Il est à la mairie, merci de nous contacter si vous en êtes le propriétaire.

## LES COLUMBARIUMS

Face à une hausse du choix d'obsèques par crémation, la commune s'est doté de deux columbariums. Ils se trouvent dans les nouveaux cimetières de Bédouès et de Cocurès. Il s'agit du même modèle pour les deux cimetières qui propose six cases dans lesquelles il est possible de disposer deux urnes. Il sera également possible de déverser les cendres du défunt dans le jardin du souvenir, le nom de ce dernier sera alors gravé sur une plaque.

Afin d'harmoniser les tarifs des concessions sur les deux anciennes communes et fixer ceux des columbariums, le conseil municipal a délibéré comme suit :

	BEDOUES	COCURES
Concession 1 place 30 ans	200,00 €	x
Concession 1 place 50 ans	300,00 €	x
Concession 2 places 30 ans	350,00 €	
Concession 2 places 50 ans	500,00 €	

Columbarium 1 case 30 ans	500,00 €
Columbarium 1 case 50 ans	600,00 €
Dépôt de cendres jardin du souvenir	100,00 €

## CÉRÉMONIES DU 8 MAI

Deux cérémonies se sont déroulées le dimanche 8 mai dernier pour commémorer la fin de la deuxième guerre mondiale, une à Bédouès et l'autre à Cocurès. Ce fut deux moments empreints d'émotion et de souvenir marqués par la lecture du discours du secrétaire d'Etat, le dépôt de gerbe, l'appel des victimes de la guerre. Ceux qui étaient présents à Bédouès ont pu écouter la Marseillaise quand ceux présents à Cocurès ont entonné Le chant des partisans. A Bédouès, la cérémonie s'est déroulée en présence d'anciens combattants, des portes-drapeaux et de Madame la Présidente du département Sophie Pantel.

A l'issue de la commémoration de Cocurès, un verre de l'amitié a été proposé aux habitants.

En ces temps parfois sombres, ces commémorations nous permettent de nous rassembler autour de valeurs communes et de se souvenir des atrocités de la guerre. Elles sonnent comme un message d'avertissement et une invitation à la paix.



## ETAT CIVIL

Nous avons appris avec beaucoup de joie la naissance d'Ilan Rouvière . Sa maman, Aurore Guille et son papa Lionel Rouvière domiciliés à Cocurès, ont pu prendre leur petit garçon dans les bras en cette fin d'après-midi du 23 avril 2016.

Toutes nos félicitations vont aux jeunes parents et nous souhaitons une belle et longue vie à Ilan !

## NUMÉRO UTILE (SUITE)

Dans le dernier numéro des 7 ponts, nous vous avons proposé une liste de numéros utiles qui concernaient essentiellement la santé, nous en avons oublié un. L'erreur est désormais réparée :

Centre de soins psychiatriques « Le Ferradou »  
6 rues des Aires  
48400 FLORAC  
04 66 45 21 51

# SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

---

## Nos découvertes à Porquerolles et Port Cros

Gabrielle nous explique : « Le goéland est un oiseau avec une tache rouge sur le bec : le bébé tape dessus, le bec s'ouvre et il peut manger !

- Les rats mangent les œufs des puffins (oiseaux de mer), raconte Manon.

Diane nous rappelle qu'il y a aussi des sangliers, depuis pas longtemps et de plus en plus. Le premier est arrivé à la nage !

- On a découvert Port Cros, dit Céleste. Avant, il y avait des pirates qui pillaient les bateaux.

- Les pirates ont été combattus. Il y avait aussi des militaires. Des forts ont été construits pour défendre les habitants, rajoute Gabrielle

- Sur Port Cros, il y a de l'herbe dans l'eau : c'est la posidonie, nous explique Ruben.

Matteo raconte : « Sur un talus, on a découvert des immeubles d'araignées : ce sont des petits couloirs cachés par une petite porte.

Alexandre rajoute :

- On a découvert un champignon ... une morille près de l'immeuble à araignées !

- On a beaucoup marché, raconte Sara ;

- On a tous conduit le bateau entre Porquerolles et Port Cros. »



## La rencontre avec les correspondants

- Ils étaient gentils. On est allé tous ensemble voir un pêcheur ! raconte Céleste.
- J'ai découvert une araignée de mer. Ça ressemble à un crabe avec des longues pattes, explique Ruben.
- Moi, j'ai découvert un poisson, c'est une rascasse, dit Alexandre
- On a touché un oursin, ça pique un peu la main, ça se mange, rajoute Mina
- Nous avons découvert Porquerolles avec un jeu de piste et en petits groupes, dit Manon et Matteo poursuit :
- Les élèves nous ont parlé de Porquerolles et du pirate Barberousse. C'était un ancien corsaire devenu pirate. Ils nous ont parlé aussi de la Lycastre ,c'est la légende de Porquerolles.

Hugo raconte :

- C'est une sorte de dragon qui terrorisait l'île et un chevalier est venu. Il a tué la Lycastre.

Matteo poursuit encore :

- Dans les rochers, c'est le trou des pirates où ils cachaient leurs trésors. Il y a deux trous, accessibles, dans une paroi, c'est dangereux. »



## L'hébergement, la restauration

Céleste, Diane et Alicia expliquent : « Le centre s'appelle IGESA, c'est une maison allongée. On était dans de grandes chambres avec six lits et des armoires, des chambres alignées, puis les douches et les toilettes. »

Mina parle des repas : « Il y avait des plateaux, des couverts, du pain, des rails. On prenait ce qu'on voulait, c'était bon, mais pas tout, et on pouvait en prendre deux fois ! »

## Le voyage

Alexandre le détaille : « on est parti en bus vers Nîmes, on a pris le train, la navette en bus de Hyères à Tour Fondue puis le bateau jusqu'à Porquerolles.

- Moi qui déteste voyager, j'ai aimé ce voyage. J'ai pris pour la première fois le bateau, explique Manon.

Tiphany dit aussi : « C'est la première fois, le train, j'ai bien aimé.

- C'était bien, poursuit Diane, je n'ai pas eu mal au cœur, dans le bus, ça ne m'a pas paru long.

- Moi, tout, c'était la première fois, dit Inès.

- Moi, je ne me rappelais plus que je l'avais pris et c'était comme une première fois, rajoute Matteo.

- Moi, je n'ai pas trop aimé le bus, termine Gabrielle, le train c'était bien et aussi le bateau. »

## Et maintenant...

On va faire une soirée avec des poésies, il y aura une histoire qu'on est en train d'écrire avec des illustrations et un diaporama...conclut Matteo

## Les pompiers à l'école

Vendredi 1<sup>er</sup> avril, les pompiers de Florac sont venus à l'école de Bédouès-Cocurès pour initier les élèves de cycle 3 à porter secours. Ils ont ainsi appris à faire quelques gestes importants, à appeler les secours de manière claire et précise mais aussi à éviter des sur accidents. Les pompiers les ont également sensibilisés à la prévention. Les enfants, passionnés par ces questions, ont participé très activement à cette intervention. En fin de matinée, petits et grands ont eu le plaisir de découvrir une véritable ambulance, arrivée dans la cour suite à leur appel. Un grand merci aux pompiers qui, au-delà de l'éducation ont peut-être déclenché des vocations.



# LES ANIMATIONS

## COMITÉ DES FÊTES

La belle saison approche et le Comité des fêtes de Bédouès continue dans sa lancée ! Voici quelques dates à retenir et à noter sur vos agendas.

Le dimanche 19 juin, les amateurs d'art et d'artisanat ont rendez-vous autour de la Collégiale pour partir à la rencontre d'artistes peintres et d'artisans présents toute la journée. Boissons et grignote seront de la partie !

La fête votive aura lieu, comme chaque année, devant la salle des fêtes de Bédouès, les 9 et 10 Juillet. Au programme : Traditionnelle tournée des fougasses, concours de pétanque, grande paella le samedi soir confectionnée par Benoni suivie d'un bal animé par le groupe musical « Mission2 ». Le dimanche matin, les manouls entrent en piste accompagnés par quelques surprises. Pour clore en beauté, ce grand weekend festif : soupe à l'oignon ! L'association Foyer des jeunes contribuera également au bon déroulement de la fête et à mettre l'ambiance.

Le dimanche 24 juillet, une brocante se déroulera sur le parking de la salle polyvalente de Bédouès, tout sera prévu pour manger et se désaltérer !

Plus de renseignements et réservations aux numéros suivants : 04 66 45 17 96 ou 04 66 45 00 00

Nous vous attendons nombreux !

## RENC'ART

Le traditionnel Challenge Boutonnet organisé par l'association Ranc'Art, aura lieu le 19 Juin à 14h30 devant la salle des fêtes de Bédouès.

Concours de pétanque ouvert à tous! Débutants y compris, vous y trouverez boissons et grignote



**Broc'Art**  
à Bédouès (48)  
dimanche 19 juin 2016

Brocante des artistes et des artisans organisée par le Comité des fêtes, dans les rues du vieux village et autour de la collégiale ; peintres, sculpteurs, potiers, photographes, vanniers, etc... sont invités à venir présenter leurs œuvres récentes ou anciennes, livres artistiques, encadrements, pour faire de la place dans les placards.

Chaque exposant pourra bénéficier d'une longueur de 3 à 4m en fonction de la dimension des œuvres.

La participation est de 5 euros plus adhésion (droit d'entrée) 2 euros

Une aide (employé municipal) sera mise à la disposition des exposants pour l'installation. Prévoir son matériel : grilles, tables, chevalets, crochets, etc... mais aussi parasol car il peut faire chaud.

Pour tous renseignements contacter  
Maryse Romieu :  
[maryse.romieu@free.fr](mailto:maryse.romieu@free.fr)  
Tél: 06 50 94 97 77

Dominique Minne  
[dominminne@gmail.com](mailto:dominminne@gmail.com) tel : 06 85 17 77 97 04 66 45 17 96

dans une ambiance bon enfant !

150 euros + coupes+ mises

ASSOCIATION GIRELLE

Voici quelques photos du [festival Contes et rencontres 2016](#).

Ce sont les conteurs de la soirée d'ouverture le 30 janvier à la ferme de la Borie et de la soirée organisée, en partenariat, par les foyers ruraux de La Salle Prunet et Cocurès le 11 février à la salle communale de La Salle Prunet.

Les sœurs Darwiche et Olivier de Robert.



[Notre voyage 2016](#) nous conduira au Pays Basque les 3,4 et 5 juin.

Nous présagions un grand succès pour cette sortie mais cela va au delà de nos espérances car nous avons arrêté les inscriptions un mois avant la date prévue.

52 personnes vont cette année encore vivre 3 jours de convivialité et de découverte dans une région magnifique. (en photo, le Domaine de Françon où nous logerons).



## Opération « Savoir nager »

Comme annoncé dans le précédent journal, cette opération s'est déroulée pendant les vacances scolaires de février et de Pâques.

Nous sommes heureux d'avoir participé à cette excellente initiative car l'apprentissage de la natation est important dans l'éducation de nos enfants.

Ainsi, en partenariat avec la fédération des Foyers Ruraux de Lozère, le comité départemental du sport en milieu rural, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de la population, le centre national pour le développement du sport et notre communauté des communes, nous avons permis à 13 enfants de profiter de cette mesure dont 2 de Cocurès.

Cet été, Mattéo et Jérémiah vont pouvoir profiter des joies de la baignade au Tarn, sans leurs flotteurs.

Mais attention, il faut rester malgré tout très prudent !

Forte de ce succès, l'expérience doit être renouvelée du 6 au 17 juin à la piscine d'Ispagnac.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à notre association ou auprès des foyers ruraux avant le 29 mai.



Rappel des dates à retenir pour les animations d'été:

le 2 juillet cochons grillés

le 5 août soirée estivale

*(Une note spécifique sera diffusée)*



*On termine ce numéro sur une photo des « élèves-aventuriers » de notre école qui découvrent une pêche bien différente de la pêche à la truite du Tarn, celle des araignées de mer !*

## RENDEZ-VOUS CET ÉTÉ POUR LE PROCHAIN NUMÉRO !

**Ouverture de la mairie annexe  
de Bédouès**

Lundi – 15h-19h

Mardi et Jeudi – 8h30-12h-30

04 66 45 01 00

[mairie.bedoues@wannadoo.fr](mailto:mairie.bedoues@wannadoo.fr)

**Ouverture de la mairie de  
Cocurès**

Lundi et Mardi – 13h30-  
17h30

Vendredi – 13h30-16h30

04 66 45 23 49

[mairie.cocures@orange.fr](mailto:mairie.cocures@orange.fr)

**Ouverture de l'Agence  
Postale Communale**

Lundi – 14h-17h

Mardi/Jeudi/Vendredi/  
Samedi – 9h-11h45

**Ouverture de la  
déchetterie**

Du mardi au samedi de  
10h à 12h et de 14h à  
18h